

SPORTS

Un effet JO pour le challenge Brandicourt

Le challenge Brandicourt est remis par le comité départemental olympique et sportif (CDOS) à des jeunes cumulant performances de niveau national et études brillantes. Il a honoré cette année, par le biais de son président Marcel Glavieux, deux disciplines déjà mises l'honneur lors des Jeux olympiques de Paris grâce aux performances des Français.

UNE HAUSSE DU NOMBRE DE LICENCIÉS

Après un essai peu concluant en danse, Jade Barry s'est orientée vers le judo. Licenciée au Judo Club de Chepy, la jeune fille de 13 ans est accueillie au Pôle Espoirs de Rouen en classe de troisième. Championne de France mimime 2024, depuis passée cadette, elle a fini sur le podium des trois tournois nationaux depuis le début de saison. Modeste mais déterminée la judokate ne vise pour 2025 rien d'autre que la première place. Thierry Dambrine, pré-



Le judo et le tennis de table, deux disciplines qui ont le vent en poupe.

sident du comité départemental de la discipline, a salué le travail de formation réalisé par tous les clubs. « L'effet JO a provoqué une hausse du nombre de licenciés de 25%. On se doit d'offrir aux jeunes la possibilité de réussir ».

À 13 ans, Simon Gamard est déjà nu-

méro 11 français en tennis de table. Champion de la Somme et des Hauts-de-France minimes en 2024, il a fini troisième au Critérium national et au championnat de France des régions. Issu d'une famille pongiste Simon a débuté à Longueau avant de migrer vers le club de Flixecourt. Il fréquente depuis l'âge de 10 ans le CREPS de Wattignies.

À 13 ans, Charles Quinet, de l'ASTT, a connu une progression fulgurante. Après trois ans de pratique, il a fini à la troisième place du championnat de France des régions. Élève en 4^e au collège Sagebien, Charles s'entraîne tous les jours. Après avoir refusé le CREPS de Wattignies il compte pour l'instant mener de front sport et études. Sophie Hénon, présidente du comité départemental, relève comme son confrère Thierry Dambrine une hausse des licenciés de l'ordre de 25%.

De notre correspondant CHRISTIAN LEGRIS